



DIPLOME D'UNIVERSITE

Introduction aux thérapies comportementales et cognitives

Université de Corse -Année Universitaire 2012-2013

Responsable d'enseignement: Pr. Jean Philippe BOULENGER

Coordonnateurs d'enseignement: Dr. Jean Martin BONETTI et Professeur Jean COSTA

◆ **JUSTIFICATION DU THEME DE LA FORMATION**

Les thérapies comportementales et cognitives (TCC) ont été introduites dans le champ des psychothérapies au milieu du XX^{ème} siècle après un demi-siècle de développement théorique et expérimental basé sur les principes de l'apprentissage initiés par les travaux de Pavlov sur le conditionnement de certains comportements, travaux dont le caractère novateur ont été récompensés en 1904 par le prix Nobel de Médecine.

Le développement des TCC dans le domaine comportemental, enrichi par l'apport des théories concernant le traitement de l'information par le cerveau humain, a donné lieu dans un second temps à un développement d'approches cognitives actuellement en pleine expansion dans différents domaines psychopathologiques allant des névroses aux psychoses en passant par les troubles de la personnalité. L'efficacité des TCC a le grand mérite de pouvoir être évaluée dans le cadre d'études comparatives qui ont largement démontré leurs effets thérapeutiques à court terme et à long terme dans différentes populations de patients. Cette efficacité a été reconnue par un rapport de l'INSERM paru en 2004 et présentant une revue exhaustive des travaux concernant plusieurs types de psychothérapie.

Une revue de la littérature scientifique de ces vingt dernières années, tant en psychologie qu'en psychiatrie, démontre clairement le succès croissant de ce nouvel axe de prise en charge psychothérapeutique auprès des professionnels de santé mentale. Les TCC sont en effet relativement faciles à mettre en œuvre, évaluables par le biais d'échelles validées et limitées dans le temps. Une demande importante de formation existe de ce fait dans ce domaine tant au niveau des psychologues et des psychiatres qu'à celui des généralistes qui voient en ces techniques simples et pragmatiques une alternative valable à une prescription médicamenteuse trop souvent critiquée. Des enseignements existent au niveau national (Association Française de TCC : AFTCC) ainsi qu'au niveau universitaire (DU et DIU) mais la plupart refusent à l'heure actuelle des candidats faute de place alors que d'autres professionnels de la santé (nutritionnistes, addictologues, médecins du travail, infirmiers psychiatriques) s'intéressent de plus en plus à ces approches nouvelles. Le DU créé en 1998 à Montpellier a pu initier tous les ans 30 professionnels aux TCC et s'est enrichi en 2009 d'une deuxième année de perfectionnement qui confirme ce succès et ouvre à ceux et celles désireux de se perfectionner dans ce domaine la possibilité d'accéder aux formations spécialisées proposées au niveau national par l'AFTCC ou certaines universités.

◆ **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

A l'issue de l'année d'introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC), les participants devront avoir atteint les objectifs pédagogiques suivants :

- Connaître les caractéristiques cliniques et diagnostiques des principaux troubles rencontrés en pratique ambulatoire en psychiatrie.
- Maîtriser les principes de base des TCC et savoir en utiliser les techniques les plus courantes, exposition, et restructuration cognitive notamment.
- Savoir évaluer un cas clinique et réaliser une analyse fonctionnelle des troubles permettant de mettre en œuvre un projet de prise en charge TCC.

◆ PUBLIC CONCERNE (CONDITIONS D'INSCRIPTION)

Le diplôme est ouvert aux :

- Médecins et Psychologues titulaires d'un Doctorat, d'un DES ou d'un Master.
- Infirmiers et Personnels Soignants appartenant à une équipe hospitalière ou institutionnelle (après avis et recommandation du responsable médical).
- Internes en psychiatrie à partir de leur 3^{ème} année de formation.

◆ MODALITES D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être adressées au Service de la Formation Continue – Bâtiment PPDB – Campus Grimaldi – Université de Corse - BP 52 – 20250 Corte.

La capacité d'accueil est plafonnée à trente étudiants.

Les demandes d'inscription seront constituées d'une lettre de motivation professionnelle, d'un curriculum vitæ et d'une photocopie des titres et diplômes dont que possède le demandeur. Elles seront soumises à l'instruction de la commission pédagogique.

◆ DROIT D'INSCRIPTION

150 Euros (statut de stagiaire de la formation continue à l'université de corse)

◆ COUT DE LA FORMATION

- Financement employeur à 1350€
- Financement personnel salarié : 900 € (Possibilité de prise en charge sous conditions du coût de la formation par la CTC)
- Financement personnel demandeur d'emploi : 580 € (Possibilité de prise en charge sous conditions du coût de la formation par la CTC)

◆ FORME DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement durée totale de 108 heures est organisé à l'Université de Corse-Pasquale Paoli à Corte, sous la forme de trois sessions de séminaires d'une semaine chacune, du lundi 10h00 au vendredi 16h00. L'enseignement comprend des conférences, discussions, exposés théoriques, mises en situations pratiques. La première session se déroulera à l'automne 2012, la seconde au cours de l'hiver 2012-2013 et la dernière au printemps 2013.

L'examen final aura lieu en septembre 2013 afin de laisser aux étudiants le temps de préparer leur mémoire (Format précisé dans la section contrôle des connaissances)

Ce DU d'initiation de comprend pas de stage pratique à proprement parler mais les séminaires seront interactifs avec mises en situations cliniques par l'intermédiaire de jeux de rôle et participation active à l'apprentissage des techniques psychothérapeutiques. D'autre part la participation concrète des étudiants sera sollicitée en leur demandant d'illustrer certains enseignements théoriques par l'apport de vignettes cliniques issues de leur expérience professionnelle.

◆ CONTROLE DES CONNAISSANCES

Pour obtenir le diplôme les étudiants doivent :

- Avoir un taux d'assiduité d'au moins 80% et présenté au moins une vignette clinique au cours du DU.
- Subir une épreuve écrite de 2heures portant sur des questions théoriques (coefficient 1).
- Produire un mémoire de stage décrivant l'analyse fonctionnelle, l'évaluation clinique et la prise en charge d'un cas ayant rapport avec le contenu de l'enseignement. Ce mémoire fera l'objet d'une présentation orale d'une vingtaine de minutes. (coefficient 1).

La moyenne requise est de 10/20. Il y a compensation entre les deux épreuves.

◆ CONTENU DE LA FORMATION et INTERVENANTS

Le programme de la Formation est donné à la suite

Les intervenants sont : J. BLANC-COMITI (Corse), J.M. BONETTI (Corse), J.P. BOULENGER (Montpellier), F. BOULET (Nîmes), H. DENIS (Montpellier), N. DUCHESNES (Montpellier), C. FRANCHI (Corse), A.M. GIUSTINIANI (Corse) ; B. MONIÉ (Toulouse), S. RAFFARD (Montpellier)

◆ POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Université de la Corse, Service de la formation continue, BP 52 - 20250 Corte

Tél: **04. 95.45.00.84** - Fax : 04. 95.45.00.90.

Site internet de l'université de la Corse : www.univ-corse.fr